

La Bible n'enseigne pas la *Sola Scriptura* (L'Écriture seule)

2 The. 2 :15 - « *Ainsi donc, frères et sœurs, tenez ferme et retenez les enseignements que nous vous avons transmis, soit oralement, soit par notre lettre.* »

Pour les protestants, la Bible enseigne que l'Écriture (la Parole écrite de Dieu) est la seule règle de foi d'un chrétien. Avec la justification par la foi seule (*sola fide*), l'Écriture seule (*sola scriptura*) fut l'un des principes centraux de la « Réforme » protestante.

Néanmoins, la vérité est que la Bible n'enseigne pas que l'Écriture constitue la seule règle de foi d'un chrétien. Nous verrons que la Bible enseigne que l'Écriture et la tradition apostolique sont des sources de la révélation du Christ, et que l'on doit les accepter toutes deux, ainsi que l'Église. C'est pourquoi l'Église catholique a toujours enseigné qu'il y a deux sources de la révélation divine : la Sainte Écriture et la Tradition sacrée ; et que l'Église instituée par Jésus-Christ a reçu le pouvoir de déterminer le sens authentique de l'Écriture et de la Tradition.

Jésus dit qu'on doit écouter l'Église, ce qu'Il n'aurait jamais dit si la Bible enseignait vraiment l'Écriture seule

Si la Bible est la seule foi véritable du Christ, alors logiquement l'Église ne serait pas une règle de foi pour un chrétien. Cependant, la Bible enseigne clairement qu'on doit écouter l'Église.

Mat. 18 :17 - « S'il refuse de les écouter, **dis-le à l'Église ; et s'il refuse aussi d'écouter l'Église, qu'il soit à tes yeux comme le membre d'un autre peuple** et le collecteur d'impôts. »

Luc 10 :16 - « **Celui qui vous écoute m'écoute, celui qui vous rejette me rejette**, et celui qui me rejette celui qui m'a envoyé. »

Cet enseignement de Jésus, à savoir qu'on doit écouter l'Église sous peine d'être considéré comme un païen, réfute toute la conception de l'Écriture seule.

Jean 15 :20 - « ... s'ils ont gardé ma parole, ils garderont aussi la vôtre... »

Héb. 13 :17 - « Obéissez à vos conducteurs et soumettez-vous à eux, car ils veillent sur votre âme... »

La Bible enseigne que l'Église - non pas la Bible — est le pilier et le soutien de la vérité

1 Tim. 3 :15 - « Cependant, si j'ai du retard, tu sauras ainsi comment il faut se conduire dans la maison de Dieu qui est **l'Église du Dieu vivant, pilier et soutien de la vérité.** »

Comme l'a dit un ancien pasteur protestant (qui a finalement vu la fausseté du protestantisme) : « Si je devais écrire ce verset [1 Tim. 3 :15] comme un protestant, je vous aurais dit que la Bible, et non pas l'Église, est le pilier et le fondement de la vérité. Mais saint Paul dit que c'est l'Église. Cela signifie que l'Église doit être tout aussi infaillible que la Bible, et qu'elle doit présenter quelque chose d'unique dans la façon de présenter la vérité de Jésus-Christ. »

Le rôle unique de l'Église est qu'elle énonce le vrai sens de l'Écriture et de la Tradition en termes et dogmes précis ; quelque chose que la Bible n'était pas destinée à faire dans tous ses passages. Par ailleurs, si l'Église est infaillible et est le pilier de la vérité, il faut qu'il y ait bien sûr une façon de reconnaître son magistère infaillible par le biais d'une succession d'autorité continue, qui préserverait la vérité en plus d'exercer son autorité.

La Bible enseigne que la Parole parlée est « la Parole de Dieu, » en plus de la Parole Écrite

Une fausse idée très répandue chez les protestants est que la « parole de Dieu » se réfère exclusivement à la Bible. La vérité est que la Bible appelle à plusieurs reprises la tradition orale, « la parole de Dieu. » (Jésus-Christ Lui-même est aussi appelé « la Parole de Dieu » dans Jean 1 et Héb. 11 :3). En décrivant la tradition orale comme « la parole de Dieu, » **la Bible indique que la tradition orale apostolique est infaillible**, et qu'elle représente, avec l'Écriture, l'une des sources de la révélation de Jésus-Christ devant être acceptée.

1 The. 2 :13 - « C'est pourquoi nous disons sans cesse à Dieu toute notre reconnaissance de ce que, **en recevant la parole de Dieu que nous vous avons fait entendre**, vous l'avez accueillie non comme la parole des

hommes, mais comme ce qu'elle est vraiment : la parole de Dieu agissant en vous qui croyez. »

Saint Paul se réfère clairement à la tradition orale.

Col. 1 :5-6 - « À cause de l'espérance qui vous est réservée au ciel. Cette espérance, **vous en avez déjà entendu parler par la parole de la vérité, l'Évangile**. Il est parvenu jusqu'à vous tout comme dans le monde entier, où il porte des fruits et progresse. C'est d'ailleurs aussi le cas parmi vous depuis le jour où **vous avez entendu** et connu la grâce de Dieu dans la vérité. »

La parole parlée est décrite comme « la parole de la vérité » et « la parole de l'Évangile. » La référence faite à la « parole » venue dans le monde entier confirme que ce passage se réfère à la parole parlée et non à la Bible ; car à l'époque la Bible n'aurait pas pu être définie ainsi.

Jean 17 :20 - « Je ne prie pas pour eux seulement, mais encore pour **ceux qui croiront en moi à travers leur parole**. »

Jésus prie pour ceux qui croiront à la « parole » de Ses apôtres. Mais seuls certains apôtres ont écrit des paroles dans la Bible ; la plupart d'entre eux ne l'ayant pas fait. « Leur parole, » par laquelle les gens croiront, doit donc être leurs prêches et la communication de la tradition orale, pas leurs écrits.

Luc 8 :11-13 - « Voici ce que signifie cette parabole : **la semence, c'est la parole de Dieu**. Ceux qui sont le long du chemin, ce sont ceux qui entendent ; puis le diable vient et enlève la parole de leur cœur, de peur qu'ils ne croient et soient sauvés. Ceux qui sont sur le sol pierreux, ce sont ceux **qui, lorsqu'ils entendent la parole**, l'acceptent avec joie ; mais ils n'ont pas de racine, ils croient pour un temps et abandonnent au moment de l'épreuve. »

Ceci décrit clairement la parole comme « la parole de Dieu. »

Luc 4 :44 ; 5 :1 - « Et il [**Jésus**] **prêchait** dans les synagogues de la Galilée ... Un jour, Jésus se trouvait au bord du lac de Génésareth et la foule se pressait autour de lui **pour entendre la parole de Dieu**. »

Luc 3 :2 - « Et Anne et Caïphe étaient grands-prêtres. C'est alors que **la parole de Dieu fut adressée à Jean**, fils de Zacharie, dans le désert. »

Il s'agit d'une révélation faite à saint Jean Baptiste.

Actes 4 :31- « Quand ils eurent prié, l'endroit où ils étaient rassemblés trembla ; **ils furent tous remplis du Saint-Esprit et ils annonçaient la parole de Dieu avec assurance.** »

La Bible enseigne que la tradition orale doit être acceptée en même temps que l'Écriture

Les passages suivants réfutent complètement l'idée de l'Écriture seule. Ils montrent que la Bible enseigne que la tradition apostolique doit aussi être acceptée. Cette tradition apostolique fut donnée par Jésus aux Apôtres, mais ses parties ne sont pas toutes nécessairement écrites explicitement dans la Bible. Par exemple, nous lisons dans Jude 1 :9 :

« Or, lorsqu'il discutait avec le diable et lui disputait le corps de Moïse, l'archange Michel n'a pas osé porter de jugement insultant contre lui mais a dit : Que le Seigneur te punisse ! »

Ce différend entre le Diable et l'Archange Michel n'est pas décrit en détail dans la Bible. L'auteur s'appuie sur une tradition. Les passages suivants du Nouveau Testament confirment la doctrine catholique sur la nécessité d'accepter l'Écriture et la Tradition.

2 The. 3 :6 - « Nous vous recommandons, frères et sœurs, au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, **de vous éloigner de tout frère qui mène une vie désordonnée et ne suit pas les instructions reçues de nous.** »

2 The. 2 :15 - « Ainsi donc, frères et sœurs, tenez ferme **et retenez les enseignements que nous vous avons transmis, soit oralement, soit par notre lettre.** »

Ceci montre clairement que la Bible elle-même enseigne que tout ce qui doit être cru est écrit, mais que certaines de ces instructions sont transmises par la tradition orale.

2 Tim. 2 :1-2 - « Toi donc, mon enfant, fortifie-toi dans la grâce qui est en Jésus-Christ. **Ce que tu as entendu de moi** en présence de nombreux témoins, **confie-le à des personnes fidèles** qui soient capables de l'enseigner aussi à d'autres. »

1 Cor. 11 :16 - « Si quelqu'un se plaît à contester, **nous n'avons pas une telle habitude, et les Églises de Dieu non plus.** »

1 Cor. 11 :23 - « En effet, j'ai reçu du Seigneur ce que je vous ai transmis. »

1 Cor. 15 :2-3 - « C'est aussi par lui que vous êtes sauvés si vous le retenez dans **les termes où je vous l'ai annoncé**; autrement, votre foi aurait été inutile. Je vous ai transmis avant tout le message que j'avais moi aussi reçu... »

Comme le prouvent ces passages, la condamnation faite par Jésus de la « tradition des hommes » (Mat. 15 :9; Marc 7 :8; etc.) n'a rien à voir avec la véritable tradition apostolique, que l'on doit accepter, d'après la Bible. Jésus condamnait les pratiques d'origine humaine des pharisiens.

L'Église existait des décennies avant que la Bible ne fût terminée

Selon des érudits, le dernier livre de la Bible (livre de l'Apocalypse) fut rédigé entre 68 A.D. et 95 A.D. En tenant compte du fait que Jésus-Christ monta au Ciel en l'an 33, peu importe ce que l'on croit être la date de création du livre de l'Apocalypse, il ne fait aucun doute que l'Église du Christ existait et était active depuis des décennies (30 à 60 ans) avant que la Bible ne soit terminée. Donc les questions qu'on se pose sont : Qui guidait les chrétiens durant cette période ? Comment savaient-ils exactement ce qu'ils devaient croire et faire pour se sauver ? Réponse : C'est l'Église qui les enseignait.

C'est l'Église qui, dès les premiers jours, servit de règle de foi aux chrétiens. On décidait de questions doctrinales et on prenait déjà des décisions pendant toute une génération avant que la Bible ne fût terminée. C'est donc un fait qu'elle n'était pas et ne pouvait pas être l'unique règle de foi. En effet, il fallut attendre 300 ans pour que l'Église détermine exactement officiellement quels livres composent la Bible.

Il fallut attendre le 4^e siècle pour que le canon de la Bible soit finalement déterminé

Voilà un point crucial. Dans les trois premiers siècles après le Christ, il existait des différends quant à la composition exacte de la Bible. La liste officielle des livres bibliques (appelée Canon) n'était pas la même partout. Certains livres considérés comme faisant partis de la Bible étaient en d'autres lieux jugés suspects ou rejetés.

Par exemple, la *Didachè*, les *épîtres de Barnabé et de Clément I^{er}*, le *Pasteur d'Herma*s, furent dans certains cas considérés comme des Écritures inspirées et furent même

utilisés. ^[1] Bien que ces œuvres antiques très importantes exprimaient à bien des égards la vraie tradition chrétienne, l'Église a déclaré que ces écrits ne faisaient pas partis de la Bible. Cette affaire ne fut résolue et clarifiée universellement que lorsque l'autorité de l'Église catholique se prononça sur la liste des livres ; c'est-à-dire aux conciles de Rome (382 A.D.), Hippone (393 A.D.) et Carthage (397 A.D.).

Avant que l'Église n'eût pris sa décision, beaucoup de doutes se portaient sur 2 Pierre, l'épître de Jude, Hébreux, Jean 2 et 3, le livre de l'Apocalypse — tous ces écrits ayant maintenant leur place dans la Bible. De plus, « la plus vieille liste de livres chrétiens préservée s'appelle le "Canon de Muratori," datant d'environ 150 A.D. Hormis Hébreux, Jacques, 1 et 2 Pierre, ce fragment inclut tous les livres du Nouveau Testament et accrédite comme canoniques, c'est-à-dire comme faisant partis de l'Écriture : l'Apocalypse de Pierre et le Pasteur d'Herma, lesquels furent tous deux exclus du canon définitif de l'Église. » ^[2]

Également, de faux-évangiles étaient en circulation, tels que les évangiles de Pierre, de Thomas et d'autres. Tous furent rejetés par l'Église et ne figurent pas dans l'Écriture.

Puisque les protestants rejettent l'autorité de l'Église catholique, ils n'ont absolument aucun moyen de déterminer avec certitude (c.-à-d. infailliblement) quels livres composent la Bible. À la base, la Bible n'a pas été éditée avec une table des matières. Celle-ci a été ajoutée par celui qui a publié la version de votre Bible. La Bible ne nous détermine ni les livres inspirés ni le nombre de livres qui y sont contenus. Par ailleurs, admettons qu'un livre ait mentionné que d'autres livres étaient inspirés, par quel critère peut-on déterminer que ce livre en particulier est lui-même inspiré ? Pour être capable de parvenir à une liste de livres *infaillibles*, il doit y avoir une autorité infaillible, extérieure à la Bible ; et cette autorité est l'Église. Par conséquent, si l'on rejette l'autorité infaillible de l'Église pour ne se focaliser que sur l'Écriture seule, on demeure incapable de déterminer si l'on est en possession de livres véritables.

Face à ces problèmes, le fameux universitaire protestant R.C. Sproul, fut contraint d'affirmer que la Bible est « **une collection faillible de livres infaillibles** ». Si vous y réfléchissez deux secondes, « une collection faillible de livres infaillibles » est une contradiction dans les termes ; vous laissant logiquement au final avec une Bible faillible entre les mains. Ceci démontre que les protestants ne peuvent pas logiquement soutenir que leur Bible est infaillible ; car ils ne peuvent même pas savoir avec certitude s'ils ont les livres corrects.

Après sa séparation d'avec l'Église catholique, Martin Luther et ses comparses enlevèrent sept livres de la Bible : *Tobie, Judith, Sagesse, l'Ecclésiastique* (ou *Siracide*), *Baruch*, et les deux livres des *Maccabées*, en plus de certaines parties d'*Esther* et *Daniel* ; ce qui explique pourquoi les bibles protestantes d'aujourd'hui ont 66 livres,

tandis que les catholiques en ont 73. La décision prise par Luther et les protestants de retirer ces sept livres était extrêmement radicale, car cela faisait un millier d'années que ces livres étaient universellement reconnus comme faisant partis de la Bible.

De plus, les sept livres que les protestants retirèrent se trouvent dans la Septante. La Septante est une traduction grecque de l'Ancien Testament qui fut achevée quelques siècles avant la naissance de Jésus-Christ. Qu'est-ce qui rend la Septante si importante? — pourraient dire certains. Comme mentionné dans le chapitre sur le Purgatoire, le Nouveau Testament contient près de 350 citations de l'Ancien Testament — et 300 de ces citations proviennent de la Septante. Ceci prouve que les auteurs du Nouveau Testament acceptaient la Septante de l'Ancien Testament, et ainsi les sept livres que rejetèrent les protestants.

Il convient également de noter que ce n'est pas la Bible, mais la Tradition et l'Église, qui ont déterminé l'identité des auteurs des livres bibliques. *L'Évangile de Matthieu*, par exemple, n'indique pas qui l'a écrit, mais c'est par la Tradition et l'Église qu'on sait que Matthieu en fut l'auteur. Puisque l'Écriture reste silencieuse sur l'identité de l'auteur de Matthieu, la logique protestante devrait donc considérer que c'est une question ouverte.

Aussi, une pure étude de l'Écriture, sans les directives de l'Église, n'aurait conduit personne vers un canon biblique correct. Quand on considère le *livre de Philémon*, on note qu'il n'a pas les caractéristiques des autres livres du Nouveau Testament ; il ne contient pas le message du salut, et n'est juste qu'une communication et une requête au sujet d'un esclave en fuite. Le fait qu'y soit affirmé que Paul en est l'auteur n'aurait pas été suffisant pour prouver qu'il fait parti de l'Écriture, car aucun document ne pourrait faire cette affirmation, et les lettres de Paul ne furent pas toutes incluses dans la Bible.

Depuis le début de l'Église, les hérétiques ont cité et abusé de l'Écriture pour créer des sectes et diffuser des hérésies

Au 4^e siècle, l'Église combattait l'arianisme, et fut presque entièrement renversée par cette hérésie. L'arianisme niait la divinité de Jésus-Christ et soutenait que le Fils de Dieu n'existait pas depuis l'Éternité, mais qu'Il fut créé par le Père en un certain point dans le temps. Cette hérésie s'exprimait souvent avec subtilité et ruse, et les ariens recouraient à de nombreux passages bibliques pour tenter de prouver leur affirmation que Jésus n'est pas vraiment Dieu.

« ... Il est vite devenu évident que la véritable difficulté était de parvenir à trouver une définition de croyance chrétienne, qui excluait sans équi-

voque et de manière absolue l'arianisme. **Les érudits ariens avaient leur propre interprétation pour chaque passage biblique portant sur la divinité du Christ.** Chacune présentée devant le concile suscitait chez eux son lot de chuchotements, de clins d'œil, d'hochements de tête, de gesticulations en tout genre, indiquant qu'ils pouvaient l'accepter en toute sécurité comme credo conciliaire, **puisqu'ils en avaient une explication toute arienne.** Il fallait trouver un terme qu'ils ne seraient pas capables d'esquiver. » ^[3]

Comprenant les Écritures à la lumière de la Tradition apostolique des années 325 A.D., l'Église catholique fut en mesure, au concile de Nicée, de dénoncer l'hérésie arienne et d'expliquer correctement les passages scripturaux mal utilisés par les ariens. Il y fut déclaré que Jésus était Vrai Dieu, égal au Père ; et le terme choisi pour cette déclaration ne se trouvait pas dans les Écritures, de sorte que toute ambiguïté arienne était exclue. Le concile déclara que Jésus, le Fils de Dieu, est *homoousios* (consubstantiel, inséparable, un) avec le Père. Cette définition portait en elle le vrai sens de l'enseignement de l'Écriture sur les personnes de la Trinité, et détruisait ainsi l'hérésie arienne, qui tentait de conformer chaque passage de l'Écriture à son idée hérétique.

La Bible ne put être distribuée en masse qu'à partir du 15^e siècle

Avant l'invention de l'imprimerie au 15^e siècle, c'était une tâche laborieuse et pénible de reproduire la Bible car il fallait alors la recopier à la main. Cette difficulté, combinée à l'analphabétisme courant, impliquait que ceux qui possédaient une Bible durant les 15 premiers siècles de l'Église étaient rares. Croyez-vous que Dieu aurait permis cela ? Qu'Il aurait permis que son Église, pendant 1500 ans, ne dispose d'aucun moyen de production en masse de la seule règle de foi ? Bien sûr que non. Cette idée est ridicule et se réfute toute seule. Au premier millénaire, la règle de foi des chrétiens était l'Église. Il est ainsi encore aujourd'hui. L'Église est la règle de foi qui procure la vraie compréhension de l'Écriture et de la Tradition, lesquelles sont les deux sources de la révélation de Jésus-Christ.

Les manuscrits originaux bibliques ne sont plus accessibles

Les manuscrits originaux de la Bible n'existent plus ; des copies existent, mais pas les Écritures originales. Alors où la Bible enseigne-t-elle que les copies des originaux seront protégées de l'erreur, et serviront d'unique règle de foi des chrétiens ? La Bible n'enseigne même pas que la Bible est la seule règle de foi possible pour un chrétien ; les protestants ne peuvent pas prouver qu'elle dit que des copies seront protégées de

l'erreur ; car on trouve l'information nulle part. (D'ailleurs, ce sont les catholiques, spécialement les moines, qui ont préservé la Bible en la recopiant.) Si un protestant prétend que Dieu s'est assuré que la parole soit protégée lors du procédé de recopiage, alors le protestant sort du cadre « Bible-seule. » Il admet que Dieu a transmis la protection de Son enseignement et de Sa parole à des autorités et des personnes en dehors de la Bible (p. ex. l'Église). Si ceci peut s'appliquer à la parole écrite, ça peut tout aussi bien s'appliquer à Son enseignement oral (la Tradition).

La Bible nous enseigne que beaucoup d'autres choses que faisait et disait Jésus n'ont pas été écrites

Jean 20 :30 - « Jésus a accompli encore, en présence de ses disciples, **beaucoup d'autres signes qui ne sont pas décrits dans ce livre.** »

Jean 21 :25 - « Jésus a fait encore **beaucoup d'autres choses. Si on les écrivait en détail, je ne pense pas que le monde entier pourrait contenir les livres qu'on écrirait.** »

Il apparaît clairement que les autres choses que Jésus a dites et enseignées aux Apôtres n'ont pas toutes été écrites dans la Bible. Ceci est clair.

Jésus ordonna à Ses Apôtres de prêcher l'Évangile ; non pas d'écrire

À l'exception de l'ordre que reçut saint Jean d'écrire le *livre de l'Apocalypse*, Jésus n'ordonna à personne d'écrire la moindre chose, car ce qu'Il leur avait ordonné était qu'ils prêchent Son Évangile et baptisent les gens.

Marc 16 :15-16 - « Puis il [Jésus] leur dit : **Allez dans le monde entier proclamer la bonne nouvelle à toute la création.** Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné. »

Mat. 28 :18-20 - « **Allez donc, faites de toutes les nations des disciples**, baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit et **enseignez-leur à mettre en pratique** tout ce que je vous ai prescrit. Et moi, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde... »

S'il était vrai que la parole écrite de la Bible était l'unique règle de foi comme le prétendent les protestants, alors Jésus leur aurait ordonné d'écrire et de créer des clubs de lectures bibliques. Mais Il n'a rien fait de la sorte. Il leur a commandé d'enseigner toutes les nations sur Sa vérité par la parole parlée, par la prédication. Ces simples

considérations montrent que la position protestante de la *sola scriptura* (l'Écriture seule) est complètement fautive.

La Bible n'enseigne pas que l'interprétation privée de l'Écriture était voulue par Jésus

Actes 8 :30-31 - « Philippe accourut et entendit l'Éthiopien lire le prophète Isaïe. Il lui dit : **Comprends-tu ce que tu lis? L'homme répondit : Comment le pourrais-je, si personne ne me l'explique?** Et invita Philippe à monter et à s'asseoir avec lui. »

Voilà ce qui reste de la fautive idée protestante que celui qui lit les Écritures deviendra automatiquement éclairé par Dieu. On peut constater que pareille chose n'est pas l'enseignement de la Bible.

Néh. 8 :8 - « Ils lisaient distinctement dans le livre de la loi de Dieu **et ils en donnaient le sens pour faire comprendre ce qu'ils avaient lu.** »

2 Pierre 1 :20 - « Sachez avant tout qu'**aucune prophétie de l'Écriture n'est une affaire d'interprétation personnelle.** »

Dans Actes 15, Paul consulta l'Église et non la Bible face à son dilemme doctrinal

Actes 15 :1-2 - « Quelques hommes venus de Judée enseignaient les frères en disant : Si vous n'êtes pas circoncis selon la coutume de Moïse, vous ne pouvez pas être sauvés. Paul et Barnabas eurent un vif débat et une vive discussion avec eux. **Les frères décidèrent alors que Paul, Barnabas et quelques-uns d'entre eux monteraient à Jérusalem vers les apôtres et les anciens pour traiter cette question.** »

Comme le montre Actes 15, lorsque Paul fut confronté à un dilemme doctrinal, il ne consulta pas la Bible, mais se tourna vers l'Église.

Voici d'autres exemples bibliques prouvant que les enseignements ou instructions se transmettaient par Tradition et communication orale ; non pas en lisant la Bible.

1 Cor. 11 :34 - « ... Quant aux autres questions, je les réglerai quand je viendrai chez vous. »

2 Jean 1 :12 - « J'ai beaucoup de choses à vous écrire, mais **je n'ai pas voulu le faire avec le papier et l'encre. J'espère venir chez vous** et vous parler de vive voix afin que notre joie soit complète. »

Objection : Les protestants disent que 2 Timothée 3 :15-17 enseigne l'Écriture seule

2 Tim. 3 :15-17 - « Depuis ton enfance, tu connais les saintes Écritures qui peuvent te rendre sage en vue du salut par la foi en Jésus-Christ. **Toute l'Écriture est inspirée de Dieu et utile** pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice, **afin que l'homme de Dieu soit formé et équipé pour toute œuvre bonne.** »

Ce passage n'enseigne pas l'Écriture seule. Il enseigne que toute l'Écriture est inspirée. Il enseigne que toute l'Écriture est profitable. Il enseigne que l'Écriture forme un homme pour toute œuvre bonne. Mais les protestants rétorquent, en citant la partie qui dit « que l'homme de Dieu soit formé et équipé *pour toute œuvre bonne*, » que ces paroles enseignent une autosuffisance de l'Écriture : que rien d'autre n'est nécessaire. C'est réfuté en un certain nombre de points.

Ceci est tout d'abord réfuté quand on consulte des versets de même formulation. En fait, on a seulement besoin de se rendre au chapitre précédent pour trouver un exemple prouvant le point.

2 Tim. 2 :21 - « **Si donc quelqu'un se purifie de ces choses [mauvaises œuvres], il sera un vase d'usage noble, saint, utile à son maître, prêt pour toute œuvre bonne.** »

La Bible dit que si un homme se purifie de certaines mauvaises œuvres, il sera prêt pour « *toute œuvre bonne* ; » la même phrase que 2 Timothée 3 :17. Cela ne signifie absolument pas que se purifier de ces mauvaises œuvres est en soi suffisant à toute œuvre bonne. Même les protestants répondraient qu'il faut quand même accepter Jésus, se soumettre à l'autorité de l'Écriture, et s'abstenir d'autres choses. Par conséquent, c'est un exemple concret de la façon dont les protestants utilisent mal et comprennent mal la phrase dans 2 Timothée 3 :17. Ce que disent ces versets présuppose une fidélité aux autres idéaux chrétiens et au fondement chrétien.

En d'autres termes, si un chrétien accepte l'autorité établie par le Christ, et s'il se purifie lui-même de ces mauvaises œuvres, il sera prêt pour toute bonne œuvre. De même, si un chrétien accepte l'Église, la Tradition, etc., alors le fait qu'il connaisse les Écritures le formera et l'équipera pour toute œuvre bonne. 2 Timothée 3 :17 n'en

seigne pas l'Écriture seule. Voici une autre preuve :

Jac. 1 :3-4 - « Sachant que la mise à l'épreuve de votre foi produit la persévérance. Mais **il faut que la persévérance accomplisse parfaitement sa tâche afin que vous soyez parfaitement qualifiés, sans défaut, et qu'il ne vous manque rien.** »

Ce passage signifie-t-il que si l'on est patient on n'aura besoin de rien d'autre ? Ni Écriture, ni Église, ni rien d'autre ? Bien sûr que non ; car cela présuppose une vie chrétienne, une acceptation de l'institution chrétienne tout entière (la Bible, la Tradition, l'Église, etc.).

La Bible nous avertit spécifiquement contre un mauvais usage des Écritures pour créer de fausses doctrines conduisant à la ruine

2 Pierre 3 :15-16 - « Considérez bien que la patience de notre Seigneur est votre salut. Notre bien-aimé frère Paul vous l'a aussi écrit, conformément à la sagesse qui lui a été donnée. **C'est ce qu'il fait dans toutes les lettres où il parle de ces choses ; il s'y trouve certes des points difficiles à comprendre, et les personnes ignorantes et mal affirmées en tordent le sens, comme elles le font des autres Écritures, pour leur propre ruine.** »

Il est intéressant que cette admonition au sujet de tordre le sens des Écritures pour la damnation provienne de l'épître de saint Pierre, celui qui fut choisi pour être le premier pape. C'est saint Pierre qui avertit contre le mauvais usage des écrits de saint Paul. Ce sont les écrits de saint Paul qui sont le plus fréquemment mal compris et mal utilisés par les protestants pour inventer de fausses doctrines, telles que la justification par la foi seule et l'Écriture seule.

L'Écriture seule (*Sola Scriptura*) : une idée qui ne devint populaire qu'au 16^e siècle

L'idée de l'Écriture seule était inconnue dans l'Église primitive. Toutes les anciennes églises locales reconnaissaient la structure hiérarchique de l'Église ainsi que le rôle de la tradition et de l'autorité de l'Église dans la compréhension des Écritures. Pour démontrer ce point, voici quatre citations de célèbres Pères de l'Église :

St. Jean Chrysostome, *Homélie sur 2 Thessaloniens*, 4, 2 ; 398 A.D. : «
“C'est pourquoi, mes frères, demeurez fermes et conservez les traditions

que vous avez apprises, soit par nos paroles, soit par notre lettre [2 The. 2 :15].” Passage qui prouve que tout l'enseignement n'était pas dans la correspondance par lettres, que beaucoup de points étaient communiqués de vive voix et cet enseignement oral aussi est digne de foi. » ^[4]

St. Basile le Grand, *Sur le Saint-Esprit*, 27, 66 ; 375 A.D. : « Parmi les doctrines et les proclamations gardées dans l'Église, on tient les unes de l'enseignement écrit et les autres on les a recueillies, transmises secrètement, de la tradition apostolique. Toutes ont la même force au regard de la piété, nul n'en disconvient s'il a tant soit peu l'expérience des institutions ecclésiastiques ; car, si l'on essayait d'écarter les coutumes non écrites comme n'ayant pas grande force, on porterait atteinte, à son insu, à l'Évangile, sur les points essentiels eux-mêmes ; bien plus, on ferait de la proclamation un nom vide de sens. » ^[5]

St. Augustin, *Lettre à Janvier*, 54, 1 ; 400 A.D. : « Quant aux choses non écrites, que nous conservons par tradition, et qui sont pratiquées par toute la terre, on doit comprendre qu'elles nous ont été recommandées et prescrites soit par les apôtres eux-mêmes, soit par les conciles généraux dont l'autorité est si profitable à l'Église... » ^[6]

St. Athanase, *Lettre II* ; Pâques 330 A.D. : « ... il [Paul] se mit à dire immédiatement : “Ainsi que je vous ai transmis les traditions, conservez-les fermement.” ... Mais... avec lui [le Diable] se trouvent tous les inventeurs d'hérésies illicites qui, certes se réfèrent à l'Écriture, mais ne tiennent pas les opinions que les saints ont transmises [la Tradition], et ils errent puisqu'ils les reçoivent de la tradition des hommes ; ceci parce qu'ils ne les comprennent pas correctement, ni leur puissance. C'est pourquoi Paul loue à juste titre les Corinthiens, parce que leurs opinions étaient en conformité avec ses traditions. » ^[7]

Notes

- [1] Henry Graham, *Where we got the Bible : Our debt to the Catholic Church*, Tan Books, 1977, ch. 4.
St. Irénée, *Contre les hérésies*, L. 4, ch. 20.
- [2] Mike Aquilina, *The Fathers of the Church*, pp. 28-29.
- [3] Warren H Caroll, *A History of Christendom*, Christendom College Press, Front Royal, VA, Vol. 2, 1987, p. 11.
- [4] Internet, St. Jean Chrysostome, *Œuvres complètes*, Thessaloniens, II Thessaloniens , Homélie IV, L. Guérin & Cie éditeurs, Bar-le-Duc, 1864, num. Abbaye Saint Benoît de Port-Valais, n° 2.
<http://www.abbaye-saint-benoit.ch/saints/chrysostome/thessaloniens/2thes04.htm>
William Jurgens, *The Faith of the Early Fathers*, The Liturgical Press, Collegeville, MN, 1970, Vol. 2, n° 954.
- [5] Sources chrétiennes, Basile de Césarée, *Sur le Saint Esprit*, Éditions du Cerf, Paris, 2013, pp. 479, 481.
- [6] Internet, St. Augustin, *Œuvres complètes*, III-Lettres, Deuxième série, *Réponse aux questions de Janvier, Livre deuxième ou lettre LV*, trad. M. Raulx, Bar-le-Duc, 1869, num. Abbaye Saint Benoît de Port-Valais, n° 1.
<http://www.abbaye-saint-benoit.ch/saints/augustin/lettres/s002/1055.htm>
Jurgens, *The Faith of the Early Fathers*, The Liturgical Press, Collegeville, MN, 1970, Vol 3, n° 1419.
- [7] *Nicene and Post Nicene Fathers*, Second Series, Vol 5, p. 511.